

DOCUMENT EXTERNE
Londres, mars 1994

CORÉE DU SUD

Appel en faveur de la libération de Kim Chin-ju

Kim Chin-ju, trente-huit ans, pharmacienne, travaillant dans l'édition, purge actuellement une peine de quatre ans d'emprisonnement, au titre de la Loi sur la sécurité nationale, pour appartenance à une organisation « hostile à l'État ». Amnesty International estime que Kim Chin-ju est détenue pour avoir exercé ses droits à la liberté d'expression et d'association sans recourir à la violence ni prôner son usage, et demande sa libération immédiate et sans condition.

Kim Chin-ju a été arrêtée en février 1991 par l'Agence pour la planification de la sécurité nationale qui l'a interrogée pendant vingt jours, au cours desquels elle a été privée de sommeil, frappée et insultée. Elle a été accusée d'appartenance à la Sanomaeng (Ligue des travailleurs socialistes), organisation considérée comme « hostile à l'État » par les autorités. La Loi sur la sécurité nationale définit comme organisation « hostile à l'État » un groupe « ayant une structure de commandement et de contrôle, organisé dans le but de s'arroger une prérogative du gouvernement ou de perturber le fonctionnement de l'État ». Cette définition peu précise s'est prêtée à toute sorte d'interprétations de la part des tribunaux et elle a souvent été utilisée pour emprisonner des personnes professant des opinions de gauche, ou des opinions considérées comme similaires à celles du gouvernement nord-coréen. Depuis 1990, plus de 200 membres de la Sanomaeng ont été arrêtés, parmi lesquels une soixantaine sont toujours maintenus en détention.

Les autorités affirment que Kim Chin-ju et d'autres membres du groupe projetaient de renverser le gouvernement par la violence, mais selon Amnesty International, ces accusations ne reposent sur aucune preuve. La Sanomaeng a déclaré qu'elle cherchait à créer un parti politique et plusieurs de ses membres ont exprimé publiquement leur attachement à des formes d'action politique non violentes.

Kim Chin-ju est titulaire d'une licence de pharmacie obtenue à l'université pour femmes d'Ewha en 1978. Elle a exercé le métier de pharmacienne avant de collaborer aux éditions de la Sanomaeng. Son époux, Park No-hae, poète connu et dirigeant de la Sanomaeng, a été condamné à la détention à perpétuité pour avoir fondé une organisation « hostile à l'État ». Kim Chin-ju est détenue dans la prison de Hongsong et n'a jamais pu communiquer avec son mari depuis que tous deux ont été arrêtés en 1991.

Envoyez vos lettres et télécopies pour:

- déplorer le fait que Kim Chin-ju soit une prisonnière d'opinion, détenue pour avoir exercé ses droits à la liberté d'expression et d'association sans recourir à la violence ni prôner son usage.
- demander sa libération immédiate et sans condition.

) À qui adresser vos appels :

Monsieur le Président
adresse :
M. Kim Young-sam,
Président de la République
The Blue House,
1 Sejong-no,
Chongno-gu, Séoul,
République de Corée
Télécopie: +822 770 0253

Monsieur le Ministre
adresse :
M. Kim Doo-hye, ministre de la Justice
1 Chungang-dong,
Kwachon-myon, Shihung-gun,
Province de Kyonggi,
République de Corée
Télécopie: +822 504 3357

Monsieur le Premier Ministre
adresse :
M. Lee Hoi-chang, Premier ministre
Bureau du Premier ministre,
77 Sejong-no
Chongno-gu, Séoul,
République de Corée
Télécopie: +822 759 5850

Vous donnerez plus de poids à votre lettre en en adressant une copie aux représentations diplomatiques de Corée du Sud de votre pays.

La version originale en langue anglaise de ce document a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 8PJ, Royaume-Uni, sous le titre South Korea: Appeal for the Release of Kim Chin-ju. Seule la version anglaise fait foi.

La version française a été traduite et diffusée aux sections francophones et au Secrétariat international par LES ÉDITIONS FRANCOPHONES D'AMNESTY INTERNATIONAL - ÉFAL - mai 1994.